

Bar-le-Duc, le 6 septembre 2021,

Madame, Monsieur,

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer la création de **Bar'orgues** - Association pour la **sauvegarde des orgues de Bar-le-Duc**, dont les statuts ont été déposés en préfecture de la Meuse le 24 août dernier, immatriculée sous le numéro W551005127 au Répertoire National des Associations.

En lien avec la **municipalité** (propriétaire) chargée d'effectuer l'entretien courant des instruments et la **DRAC** (pour les instruments classés Monument Historique),

**cette association a pour objet**, tel que défini dans les statuts :

- De **participer**, en relation avec les autorités civiles et religieuses, à la **conservation des orgues de la ville de Bar-le-Duc** et au maintien de leur destination primitive cultuelle et culturelle,
- De **collaborer** avec tout organisme ou collectivité œuvrant à leur **développement** (*CIM, musée, associations, etc.*),
- D'**organiser** divers **événements** autour de ceux-ci (*concerts, etc.*),
- De **récolter des fonds** en vue de contribuer à des travaux de **restauration**.

Vous pouvez soutenir l'association en devenant adhérent : la cotisation annuelle est fixée à 15 euros (bulletin d'adhésion en pièce jointe) ou en effectuant un don, qui donnent droit à une **réduction d'impôt à hauteur de 66 %**.

Nous avons d'ores et déjà l'honneur de vous informer de l'organisation d'un **prochain concert d'orgue** : Il aura lieu le **dimanche 24 octobre 2021 à 16 heures**, en l'**église Notre-Dame de Bar-le-Duc**, par **Thierry COLAS**, professeur au CIM de la communauté d'agglomération Meuse Grand Sud et titulaire du grand orgue de l'église Notre-Dame de St-Dizier.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire **par mail** : [barorgues@gmail.com](mailto:barorgues@gmail.com)  
Merci d'avance de votre participation et de votre contribution !

Vous pouvez transférer le présent mail aux personnes susceptibles d'être intéressées par ce projet.

Les membres fondateurs : Alexandre BERGER, Virginie BAUDOIN, Matthieu VIDAL, Corinne BECKER, Thierry COLAS et Frédéric MAIZIERES.